



Niort, le 08 février 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous voici réunis pour la CAPD consacrée pour la 1ère fois à l'examen de l'avancement à la classe exceptionnelle.

Le SNUipp- FSU regrette le fait que l'aspect pyramidal des corps d'enseignants soit renforcé, et revendique une revalorisation indiciaire pour tous les enseignants et la possibilité pour tous d'atteindre l'indice terminal.

L'instauration de la classe exceptionnelle induit une rémunération au mérite qui est tout simplement inadmissible. Seule une poignée « d'élus » pourront espérer obtenir la classe exceptionnelle ce qui crée une énorme différence entre collègues, et pourra à terme provoquer des inégalités entre les enseignants.

Au contraire, notre revendication d'un avancement automatique pour tous aurait été une meilleure réponse de justice et d'équité et aurait permis de reconnaître l'engagement professionnel de toutes et tous au quotidien, dans toutes les classes. Ce sont ces valeurs que, depuis sa création, le SNUipp-FSU porte dans les instances départementales et au niveau national.